

IMPACT ET LEÇONS TIRÉES DU PROJET



Un projet de War Child UK.

Soutenu par la
Commission Européenne.



Lutte contre la Violence envers les Enfants

Protection de l'enfance et réinsertion des Enfants en Conflit avec la Loi à Kinshasa et à Goma (République Démocratique du Congo)

Le PROJET

- *Sites*: Kinshasa (7 zones) et Goma/Nord Kivu (10 zones)
- *Période*: 1^{er} Janvier 2014 – 31 Décembre 2016 (36 mois)
- *Budget*: 1,885,086 euros
- *Mise en œuvre* : War Child UK (WCUK) avec le Ministère des Affaires Sociales (MINAS), deux Tribunaux pour Enfants (TPE) et deux Parlements des Enfants/Jeunes (PARJE et PARDE)

L'ENVIRONNEMENT

- La RDC souffre de conflits complexes et d'une corruption systémique.
- 4,2 millions d'enfants ont besoin d'une assistance humanitaire¹.
- Abus et exploitation des enfants sont généralisés.
- Des milliers d'enfants² sont enrôlés dans des groupes armés.
- Les filles sont particulièrement à risque d'enlèvements, de viols et de mariages précoces.
- La situation des enfants en détention ou en garde est extrêmement préoccupante.

LES IMPACTS

Une **ligne téléphonique d'assistance** à l'enfance en danger, confidentielle et gratuite, a été mise en place. Une première en RDC, la ligne a reçu un nombre d'appels croissants liés à des questions de protection de l'enfance (plus de 45 000 appels). Et le nombre d'appels menant à une intervention des services sociaux a augmenté, passant de 6% des appels en année 1, à 8% en année 2, puis à 11% en année 3.

Au total **6 493 enfants** en besoin de protection ont été référés à un service compétent, pour moitié environ des filles. Le projet a permis de répondre à des situations d'abus et d'exploitation qui n'auraient autrement pas été signalées, ou qui l'auraient été plus tard, c'est à dire après que l'enfant ait été victime de violences supplémentaires.

3 451 enfants³ ont transité par les deux Tribunaux pour Enfants partenaires du projet. Parmi eux 1 872 Enfants en Conflit avec la Loi (ECL) ont été réunifiés avec leur famille et 239 enfants (filles = 17%) ont accédé à une formation professionnelle. Les **taux de récidive** ont diminué progressivement⁴.

L'analyse des Bulletins de Sécurité⁵ démontre que les **connaissances des enfants** sur les services d'aide disponibles se sont fortement améliorées entre 2014 et 2016.

¹ http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/drc_fr.pdf - consulté le 07 Mars 2017

² Au moins 3,200 enfants selon l'Unicef. <https://www.unicef.org/drcongo/french/overview.html> – Consulté le 16 Mars 2017

³ Les filles représentent environ 10% des enfants déferés devant les Tribunaux pour Enfants

⁴ A Goma, le taux de récidivisme est passé de 8% en année 1, à 6,65% en année 2 puis 2,7% en 2016. A Kinshasa, le taux de récidivisme est en baisse entre 2015 et 2016 de 37%. Les données pour 2014 ne sont pas disponibles. L'opinion du consultant est que ces chiffres sont à manier avec précautions : en l'absence de bases de données dans les TPE il est en effet difficile de mesurer le taux de récidive.

⁵ Les Bulletins de Sécurité sont une méthode participative développée par WCUK pour mesurer la perception de leur sécurité qu'ont les enfants à la maison, à l'école et dans leur communauté de manière plus générale. Plus de 800 enfants y ont participé.

LES LECONS TIREES

La **ligne d'assistance téléphonique** a prouvé être un élément essentiel au développement d'un environnement communautaire protecteur. Il est apparu que cet outil ne peut fonctionner qu'avec des écoutants parlant parfaitement les langues locales et connaissant bien la zone de couverture de la ligne.

Les Assistants Sociaux en RDC ont davantage **besoin de ressources** (moyens de communication et de transport, paie mensuelle) que de formations. Le projet a pu constater que les Assistants Sociaux au sein des Départements des Affaires Sociales sont capables d'identifier et de soutenir efficacement des enfants en besoin de protection dès lors qu'ils disposent des ressources nécessaires.

L'approche consistant à placer un **acteur public** au cœur de l'action et à le soutenir directement a permis de replacer l'état dans son rôle central de coordination de la Protection de l'Enfance. Les départements des Affaires Sociales se sont par conséquent fortement approprié les réalisations du projet.

La protection des Enfants en Conflit avec La loi ne peut être assurée de manière satisfaisante dans les centres de détention. Il est essentiel de privilégier les **alternatives à la détention des mineurs**.

Dans l'état actuel des choses, l'amélioration de la situation des enfants en détention ne peut se faire sans être menée par le **Ministère de la Justice**.



Le développement d'**Activités Génératrices de Revenus** (AGR) pour assurer la pérennité des Réseaux Communautaires de Protection de l'Enfance (RECOPE) génère des attentes très importantes de la part des membres des RECOPE. Il arrive par conséquent souvent qu'une trop grande partie de l'effort du RECOPE se focalise sur le développement de l'AGR et éclipse les missions centrales du RECOPE.

POINTS D'ATTENTION POUR DE FUTURS PROJETS

Les **Procédures de Sauvegarde de l'Enfance** de WCUK doivent être opérationnelles et visibles sur tous ses sites d'intervention.

Il est essentiel pour le bien-être des enfants d'intégrer systématiquement dans les actions des **activités créatives et récréatives régulières** - et adaptées à l'âge et au sexe des enfants concernés.

La **présence d'Assistants Sociaux** au sein des Tribunaux Pour Enfants et des centres de détention et autres centres de garde doit être encouragée (ceci inclut les Pavillons 9 et 10 de la Prison Centrale de Makala). Elle permet de collecter des données précises sur la situation juridique et personnelle de tous les enfants en détention (et donc de fluidifier leurs parcours), et de mener un plaidoyer pour l'amélioration de leur situation, ce qui inclut le surpeuplement, l'absence de nourriture, de soins médicaux et d'équipements sanitaires adéquats, d'activités récréatives et éducatives et l'absence de personnel la nuit.

La question du **financement de la ligne d'assistance téléphonique** à la fin 2017 est critique car il est évident que le gouvernement de RDC ne pourra pas en assurer les frais de fonctionnement avant de nombreuses années. Il est essentiel de pérenniser l'unité en charge de la ligne de Goma car c'est elle qui pourra servir de centre de formation pour de futures autres unités.

Renforcer l'offre de formation professionnelle accessible aux enfants et jeunes en grande difficulté. Il est recommandé de proposer des formations professionnelles courtes (quelques mois) qui ne nécessitent pas de niveau d'éducation minimum et incluent des leçons d'Education Non Formelle permettant de maîtriser notamment les bases écrites et mathématiques liées au métier concerné.

Veiller à ce que les **standards minimaux de participation des enfants** soient respectés dans la conduite d'études utilisant des méthodologies participatives, notamment en assurant la participation de groupes d'enfants représentatifs - et non seulement ceux qui sont membres de groupes d'enfants structurés, tels que les parlements d'enfants.